



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

À Madame la Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

À Paris, le 22 mai 2026,

Objet : Réformes de la voie professionnelle : des réformes à hauts risques.

Madame la Ministre,

Au sein des politiques publiques du Ministère de l'Agriculture, la formation professionnelle des futur-es acteur-rices de la ruralité, au premier rang les agriculteur-rices, est un pilier fort des objectifs fixés par la loi : remplacement des professionnel-les qui partiront à la retraite dans les prochaines années, souveraineté alimentaire, enjeux environnementaux ...

Par le présent courrier, le SNETAP-FSU souhaite vous interpeller directement sur les profondes réformes de la voie professionnelle engagées par la DGER qui nous inquiètent fortement et constituent déjà pour nous des dérives régressives voire dangereuses pour le système éducatif : d'une part, le projet de réforme du Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique qui deviendrait le Baccalauréat professionnel Conduite d'activités hippiques ; de l'autre, le repositionnement du Baccalauréat professionnel spécialité Laboratoire, Contrôle, Qualité.

**En ce qui concerne le BAC PRO CGEH**, la réforme va réduire selon nous de façon très forte les ambitions et finalités de la formation : certes une réforme de fond mais qui, avec ce projet de nouvelle certification, aboutit à une transformation complète du diplôme et même à une régression.

Alors que ce diplôme continue de délivrer la capacité à l'installation, nous considérons que l'évolution structurelle qui est présentée dans le projet de réforme est une régression en termes d'ambition pour les futur-es candidat-es. Le nom proposé pour l'instant est assez symptomatique du projet. Évidemment nous ne sommes pas sans ignorer les besoins de la profession ainsi que les métiers réellement occupés par nos élèves à la sortie du diplôme, mais les épreuves professionnelles proposées, la trop faible place de la zootechnie, de l'économie/comptabilité-gestion nous inquiètent au plus haut point. Ces évolutions, selon nous et de très nombreux-es collègues intervenant dans cette filière, fragiliseraient la professionnalité des futur-es lauréat-es, leur capacité à la poursuite d'études ... Ce projet est trop orienté vers les secteurs courses et sport-loisir. Allons-nous former autant de "Responsable d'écurie" ? On peut s'interroger sur la capacité du marché à absorber ces nouveaux entrant-es. Cette formation n'est-elle pas susceptible de phagocyter le CAPa Palefrenier Soigneur ?

Ce sont des inquiétudes qui, semble-t-il, étaient aussi partagées par le représentant de la profession présent lors du dernier groupe de travail en janvier dernier.

Si nous sommes également conscient-es qu'à ce stade du projet (sans la grille horaire), sa compréhension est partielle, **nous vous alertons très clairement car pour nous, il ne peut pas rester en l'état.**



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

Nous tenons également à vous dire que la tendance présentée nous inquiète d'autant plus que nous devons examiner dans les prochains mois le projet d'évolution du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole.

**En ce qui concerne le BAC PRO LCQ**, il s'agit d'une véritable révolution pédagogique inattendue, brutale et décidée sans concertation.

La réforme de cette spécialité va laisser de côté tout un champ professionnel hier couvert par le diplôme. Avec le repositionnement du BAC PRO LCQ ouvrant son champ d'application aux secteurs pharmaceutique et cosmétique, en complément du secteur agroalimentaire, cette réforme ne permet pas de couvrir l'ensemble des secteurs concernés par le laboratoire et le contrôle qualité qui recrutent actuellement nos élèves : santé animale et végétale, environnement, production agricole, enseignement, recherche, aéronautique, chimie, pétrochimie, textile, plasturgie, BTP. Ces secteurs ne seront plus alimentés en professionnel·es compétent·es. Le Ministère se dit pourtant concerné par ces thématiques et y être attaché en communiquant activement sur ces missions. Cette réforme, aux contours très restrictifs, va à l'encontre de ce qu'il souhaite mettre en oeuvre, de ses ambitions clairement affichées et est à rebours des enjeux sociétaux et écologiques.

Le BAC PRO LCQ permet aussi une formation scientifique solide avec des perspectives de poursuite d'études vers différents BTS. Avec ce nouveau diplôme, le BTSA ANABIOTECH se verra privé d'un vivier issu de l'Enseignement agricole.

Ce nouveau BAC PRO va inévitablement entrer en concurrence avec le BAC PRO production en industrie pharmaceutique, alimentaire ou cosmétique (PIPAC), cosigné en 2023 par le MAASA. Alors que les formations en agroalimentaire ne recrutent pas ou très peu en voie initiale, le problème de l'attractivité est un enjeu majeur.

**En définitive, nous réitérons, comme nous l'avons fait lors de notre audience du 5 mai dernier avec Madame la Conseillère en charge de l'enseignement, notre opposition ferme à ce repositionnement de diplôme et demandons un moratoire. Les choix stratégiques de filières ont été opérés sans la concertation des équipes de terrain. Un vrai débat de fond doit être posé nationalement. Il n'est, pour nous, pas possible que la consultation nationale prévue par la DGER mais dans le cadre « étriqué » de quelques secteurs concernés, soit lancée avant ce débat national.**

Vous l'aurez compris, Madame la Ministre, nos inquiétudes sont grandes et réelles et les blocages dans les discussions actuelles sont majeurs. C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons directement pour une audience afin de vous exposer nos arguments, avancer collectivement et consolider un diplôme phare de l'Enseignement Agricole Public.

**Pour le SNETAP-FSU,**  
Angélique BOURDALLÉ

Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire

Yoann VIGNER  
Co-Secrétaire général